



À L'ATTENTION DE L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

Année d'imposition : _____

ENFANT PRIS SUR L'ANNEXE 5 À LA LIGNE 30400

Père : Nom : _____ N.A.S. : _____

Mère : Nom : _____ N.A.S. : _____

Prenez note que nous avons une entente de garde partagée avec notre enfant et aucune pension alimentaire n'est payée d'une part et d'autres.

Précision de l'entente de garde : _____

Dans la déclaration de revenu de l'année d'imposition mentionné ci-haut,

Nom de l'enfant : _____

Né(e) le : _____

sera pris via l'annexe 5 à la ligne 30400 par :

Le père : _____

OU

La mère : _____

Par la présente, nous attestons la véracité des informations sur l'entente de garde que nous avons ensemble.

Signé à : _____ Date des signatures : _____

Père

Mère

Ce document signé des deux parents doit être envoyé à l'Agence du Revenu du Canada uniquement à leur demande. Retournez-le au bureau d'Impôt-Direct et nous nous chargerons de leur fournir au besoin.